

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

UNIVERSITE IBN KHALDOUN-TIARET

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTERES ET DES LANGUES ETRANGERE



Mémoire de Master en littérature générale et comparée

Thème :

L'abolition de la peine de mort :

«Dernier jour d'un condamné» de Victor Hugo

Présenté par :

Serroura Saida

Sous la direction de :

M.Belarbi Belgacem

Membre du jury :

Présidente : Fatima Mokhtari

M.C.B Université de Tiaret

Rapporteur : Belarbi Belgacem

M.M.A Université de Tiaret

Examinatrice : Mihoub Kheira

M.M.A Université de Tiaret

Année universitaire : 2021/2020

Remerciements :

Notre gratitude va tout d'abord à mon encadreur, Monsieur Belarbi Belgacem pour toute l'aide qu'il nous a portée, pour sa patience et pour ses encouragements incessants qui nous a permis d'achever ce mémoire.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'université Ibn Khaldoun, et nos professeurs au niveau du département de Français pour tous leurs efforts.

Je remercie mes très chers parents, qui ont toujours été là pour moi je remercie mes sœurs Hiba et Fatima et mon frère Abderrazak, pour leur encouragements.

Enfin, je remercie également à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce modeste travail.

Dédicace

Je dédie, humblement comme preuve d'amour de reconnaissance, ce mémoire à tous ceux qui me sont chers.

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur, et aussi tes sacrifices ton soutien moral et matériel, et ton amour permis de réussir mes études, sans ton aide, tes conseils et les encouragements ce travail n'aurait vu le jour. A toi maman

A ma grand-mère Turkia que j'aime beaucoup et je souhaite de bonheur, de santé et de longue vie.

A ma très chère sœur Fatima. Ma chère sœur les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour vous.

SOMMAIRE

Introduction	1
---------------------------	----------

CHAPITRE I : L'ASPECT SOCIAL ET CONTEXTE DE L'ŒUVRE

Introduction.....	4
1.1 Qui est Victor Hugo ?.....	4
1.2. Analyse de continu	5
1.3Définition des personnages principaux	6
1.3.1 L'aspect historique du roman	7
1.3.2 Aspect religieux	8
1.3 .3 Synopsis.....	9
1.4 résumé de « le dernier jour d'un condamné	9
5.1 La réception de l'œuvre dans notre époque	10
5.2 Victor Hugo et la peine de mort : une question de droit ?	10
5.3 Plaidoyer contre la peine de mort.....	11
5.4 Le schéma narratif du récit.....	12
5.5 L'opinion publique et la peine de mort.....	13
5. 6 Est _ ce que la peine permet de réduire la criminalité ?	13
6. Statistique sur la peine de mort dans le monde.....	13
6.1 Des arguments contre la peine de mort.....	14
6.2 Les avantages et les inconvénients de la peine de mort	15
7. 1 la peine de mort : miroir d'une société	15
7. 2 le long chemin vers l'abolition universelle.....	16

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d'un condamné”

1. La peine de mort en France au XIX ème siècle	17
1.2 Les Œuvres littéraires de Victor Hugo contre la peine de mort	17
1.3. Quel intérêt à l'abolition constitutionnelle de la peine capitale en France.....	18
2.1 La peine de mort au fil du temps	19

2.2 Lutter contre la peine de mort	19
2.3 La peine de mort devient un moyen de légitimation de la violence.....	20
2.4 La peine de mort entre ordre juridique et ordre moral	20
2.5 Chronologie de l'abolition de la peine de mort en France	21
3. Le sens de la peine.....	22
4. La peine de mort sous l'Antiquité	23
5.1 comment 2020 est devenu l'année de la guillotine	23
5.2 La peine de mort dans les relations internationales	24
5.3 Les Français et la peine de mort au fil de l'histoire.....	24
5.4 La peine de mort en Algérie	25
6. Le combat des abolitionnistes	25
6.1 Victor Hugo et la peine de mort aux XIX ème siècles	26
6.2 La réception de l'œuvre durant le XIX siècle.....	26

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

Introduction.....	28
1.1 Qu'est _ ce que la peine de mort ?.....	28
1.2 L'anonyme de Hugo :	28
1.3 Dernier jour d'un condamné :	29
1.4 Depuis quand la peine de mort existe-t-elle ?.....	30
2 Histoire de la justice, des crimes et des peines.....	30
2.1 « un combat capital » : l'abolition de la peine de mort	31
2.2 Le thème de la peine de mort dans la littérature romantique	31
2.3 Contextes dans lesquels la peine de mort est abolie en pratique	32
2.3.1 Le Niger.....	32
2.3.2 La Tunisie	32
3. Le long parcours de l'abolition de la peine de mort	32
3.1Voici les méthodes d'exécution contemporaine les plus courantes	34
3.1.1 La lapidation.....	34

3.1.2 La chaise électrique.....	34
3.1 .4 la fusillade	35
3.2 La pendaison.....	35
3.2.1 La chambre à gaz	35
4.1 la peine de mort dans l'Empire Byzantin	36
4. 1.2 la peine de mort au Moyen Âge	36
4.1.3 Le premier de tous les combats de Victor Hugo.	37
4.1.4Littérature et peine de mort	37
4.1.5 Peine de mort aux États-Unis.....	38
4.1.6 Aspect économique.....	39
Conclusion.....	42
Ressources bibliographiques.....	43
Bibliographie	43

Introduction

La littérature est un art. L'œuvre littéraire est un genre de cette littérature.

La littérature donne sens à la vie. Selon Roland Barthes « *la littérature ne permet pas de marcher mais elle permet de respirer* ».

*Elle renvoie donc à la fois à une tradition et à un devenir, et le texte littéraire peut traiter du réel sans pour autant perdre sa littérarité. **Todorov** affirme que « Rien n'empêche une histoire qui relate un événement réel d'être perçue comme littéraire (...) on peut imposer une lecture littéraire à n'importe quel texte. La question de la vérité ne se posera parce que le texte littéraire »*

Notre travail de recherche s'inscrit dans la littérature de XIX^{ème} siècle car le XIX^{ème} siècle est une bibliothèque très riche pour la littérature française. Le XIX^{ème} siècle demeure celui de romantisme, d'abord avec Chateaubriand puis avec Victor Hugo.

Victor Hugo est un poète, romancier et dramaturge. Il est sans conteste l'un des géants de la littérature française, le plus grande figure du courant romantique.

Hugo domine le XIX^{ème} siècle. Placé par sa naissance au cœur des tiraillements d'un siècle mouvementé parmi ses œuvres : celle " le dernier jour d'un condamné " publié en 1829. C'est que nous irons traiter dans notre travail.

« Le dernier jour d'un condamné » est l'histoire d'un homme qui a été condamné à mort. Il raconte ce que détenu a vécu pendant les dernières semaines de sa vie.

Nous ignorons le non de cet homme ainsi que le délit qu'il a commis pour être condamné de la sorte. En lisant l'œuvre et chaque fois, comprendre une chose avec les lignes, les phrases et les mots. Et ainsi vivre avec cet homme vraiment ce que signifie « être condamné à mort ». Le roman nous raconte le vécu de ce bagnard en prison : ses sentiments (peur et espoir) et de sa famille (sa mère, sa femme et sa fille), il raconte aussi quelques parcelles de sa vie passée et cesse d'écrire quand arrive le moment d'exécution.

Depuis la nuit des temps, le thème de l'abolition de la peine de mort est abordé dans les écrits littéraires, depuis l'antiquité en passant par le moyen _ Âge jusqu' Moreau Defarges, 2007, p 238

'Aux temps contemporains.

La conception de l'abolition de la peine de mort se varie d'un homme à un autre, d'une communauté à une autre et même d'une époque à autre.

La peine de mort constitue la figure la plus répandue chez les écrivains génies « Victor Hugo, Albert Camus, ... « la peine capitale, qui est une peine prévue par la loi consistant à exécuter une personne ayant été reconnu coupable d'une faute qualifiée de « crime capitale « et qui comme conséquence de faire les adieux à la vie constitue elle aussi une crainte pour les individus qui sont sensés coupable «

Le choix de non corpus a été arrêté grâce à plusieurs critères : pour Victor Hugo, le choix de son roman « le dernier jour d'un condamné « qui constitue un plaidoyer contre la peine capitale renvoie à son rôle et son influence sur toute une génération voire même une division politique.

Roman à thèse

Le roman à thèse est une expression utilisée en littérature pour classer des romans dans lesquels la réflexion philosophique, politique, scientifique prime sur histoire.

Ce sont des romans mettant en scène des personnages destinés à illustrer ou représenter des concepts ou des courants philosophiques. Il s'agit d'un genre didactique qui naît principalement au XVII siècle avec les Lumières, à travers des auteurs tels que Denis, Diderot ou Voltaire. L'œuvre de veut réaliste, « fondée sur une esthétique du vraisemblable et de la représentation «

L'expression a souvent une acception péjorative Paul Bourget est considéré comme l'exemple le plus révélateur du genre, définissant cependant plutôt ses propres romans comme des « roman d'analyse ». Selon lui les romans de George Sand et de Victor Hugo (le cas de notre ouvrage : « le dernier jour d'un condamné « sont des exemples de roman à thèse.

Après avoir lu « dernier jour d'un condamné « mon regard est tombé sur un point intéressant sur la conception de la condamnation à mort du personnage. La lecture dernier jour d'un condamné a provoqué mon curiosité de poser la problématique suivante :

CHAPITRE I : L'ASPECT SOCIAL ET CONTEXTE DE L'ŒUVRE

Quel crime a commis le héros et quel son nom dans le récit « le dernier jour d'un condamné »

Afin de répondre à cette problématique, nous allons proposer les hypothèses suivantes :

_ le héros a commis un crime de sang

_ le nom de ce dernier est anonyme selon l'écrivain.

Nous allons donc traiter le thème de l'abolition de la peine de mort en adoptant une approche philosophique pour le roman de Victor Hugo « le dernier jour d'un condamné » vu que le texte constitue un plaidoyer la peine capitale où l'auteur utilise des arguments contre la condamnation tout en narrant son récit pour convaincre et persuader les sociétés à travailler d'avantage pour abolir la peine capitale .

Introduction

La peine de mort, c'est une sentence appliquée par la justice consistait à retirer la vie d'un individu ayant été reconnu coupable d'un crime. Il y a des gens qui la considèrent comme erreur judiciaire, la peine capitale prévient le retour des dangereux criminels dans la société.

C'est le moyen le plus efficace pour appliquer la justice et dissuader d'autres personnes de commettre des crimes graves, Victor Hugo a considéré la peine capitale comme « un meurtre judiciaire ».

1.1 Qui est Victor Hugo ?

Victor Hugo est poète, dramaturge, écrivain et dessinateur romantique français, né le (26 février 1802) à Besançon et mort le (22 mai 1885) à Paris. Il est considéré comme l'un des plus importants écrivains de la langue française. Il est aussi une personnalité politique et un intellectuel engagé qui a eu un rôle idéologique majeur et occupe une place marquante dans l'histoire des lettres françaises au XIXe siècle dans des genres et des domaines d'une remarquable variété.

Au théâtre, Victor Hugo se manifeste comme un des chefs de file du romantisme français lorsque qu'il expose sa théorie du drame romantique dans les préfaces qui introduisent *Gomwell* en 1827 puis *Hernani* en 1830 qui sont de véritables manifestes, puis par ces autres œuvres dramatiques : *Ruy Blas* en 1838, ms aussi *Lucrèce Borgia* et *le Roi s'amuse*.

Victor Hugo est aussi un poète lyrique avec des recueils comme *Odes et Ballades* (1826), les *feuilles d'automne* (1831) ou les *contemplations* (1856), ms il est aussi poète engagé contre Napoléon III dans les *châtiments* (1853) ou encore poète épique avec la *légende des siècles* (1859) et (1877) ses romans rencontrent également un grand succès populaire, avec notamment *Notre-Dame de Paris* (1831), et plus encore avec les *Misérables* (1862).

Son œuvre multiple comprend aussi des discours politiques à la Chambre des pairs, à l'Assemblée Constituante législative, notamment sur la peine de mort, l'école ou l'Europe, des récits de voyages (*Le Rhin*, 1842, ou *choses vues*, posthumes 1887 et 1890), une correspondance abondante, ainsi que de nombreux croquis et dessins à la plume et au lavis.

Victor Hugo a fortement contribué au renouvellement de la poésie et du théâtre. Il a été admiré par ses contemporains et l'est encore, ms il a aussi été contesté par certains auteurs modernes. Il a permis à de nombreuses générations de développer une réflexion sur

l'engagement de l'écrivain dans la vie politique et sociale grâce à ses multiples prises de position, choisissant de s'exiler pour vivre à Guernesey pendant les vingt ans du second Empire. Ses choix, à la fois moraux et politiques, durant la deuxième partie de sa vie, et son œuvre hors du commun ont fait de lui un personnage emblématique, que la troisième République a honoré par des funérailles nationales qui ont accompagné le transfert de sa dépouille au Panthéon de Paris le 1^{er} juin 1885 dix jours après sa mort.

Les œuvres les plus connues de Victor Hugo :

- Les Orientales (1829) ...
- Notre-Dame de Paris (1831)
- Claude Gueux (1834)
- Napoléon le petit (1852)

1.2. Analyse de continu

Présentation du roman

Ce roman a été écrit par Victor Hugo en 1829, il est composé de 49 chapitres et il a 118 pages. Victor Hugo traite différents thèmes dans cette œuvre comme la peine de mort, la liberté et l'absence de liberté à laquelle il s'opposait.

Victor Hugo parlait ainsi de la guillotine : « *L'infâme machine partira de France, nous y comptons, et s'il plaît à Dieu, elle partira en boitant, car nous tâcherons de lui porter du rude coup.* »

La peine de mort fut abolie seulement en 1981. « *La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie* ». (Paroles du 15 septembre 1848). En 1851 inintelligente loi du Talion... » Je la combattrai de tous mes efforts comme écrivain, de tous mes actes de tous mes votes comme législateur, je le déclare devant cette victime de la peine de mort qui est là, qui nous regarde et qui nous entend !

1.3 Définition des personnages principaux

Le condamné : il est jeune, sain, fort et éduqué. Il aime sa fille Marie et s'occupe pour son avenir. " Je viens de faire mon testament. A quoi bon ? Je suis condamné aux frais, et tout ce que j'ai y suffira à peine. La guillotine, c'est fort cher.

Je laisse une mère, je laisse une femme, je laisse un enfant.

Une petite fille de trois ans, douce, rose, frêle, avec de grands yeux noirs et de longs cheveux châains.

Elle avait deux ans et un mois comme je l'ai vue pour la dernière fois.

Ainsi, après ma mort, trois femmes sont filles, sans mari, sans père ; trois orphelines de différente espèce ; trois veuves du fait de la loi." (Le dernier jour d'un condamné P23).

Répartition de ma société : juges, magistrats, directeur de la prison représentent la société. Pour eux une exécution est une chose banale qui doit se dérouler dans les formes.

Le prêtre : il ne parle avec son cœur, il semble indifférent.

Sa femme et sa mère : elles ne sont pas décrites, mais elles sont citées en référence à la souffrance, à la peine indirecte que l'on fait subi aux membres de la famille du condamné a mort.

Marie : elle a trois ans, son père lui voue un amour absolu, mais elle ne le connaît pas. Elles sont persuadées que son père mort.

Les geôliers : quelques-uns sont gentils avec lui, d'autres ne le sont pas. Il y en a ceux qui parlent avec lui et d'autres qui le traitent comme un animal.

La foule : compatissante et cruelle à la fois, elle assiste à une exécution capitale comme à un spectacle, elle semble assoiffée de sang.

L'huissier : un homme insensible qui vient annoncer un condamné le rejet de son pourvoi en cassation il ne s'intéresse qu'à son tabac et aux nouvelles politique sans importance.

“Bah ! a repris l’huissier, il est possible que vous ne sachiez pas cela. La nouvelle de Paris ! La nouvelle de ce matin !

J’ai pris la parole.

- Je crois la savoir. L’huissier m’a regardé.
- Vous ! Vraiment ! En ce cas, qu’en dites-vous ?
- Vous êtes curieux ! Lui : ai-je dit.
- Pourquoi, Monsieur ? a répliqué l’huissier. Chacun a son opinion politique. Je vous estime trop pour croire que vous n’avez pas la vôtre.

Quant à moi, je suis tout à fait d’avis du rétablissement de la garde nationale”

Le directeur : est gentil, mais cette gentillesse est intolérable quand il informe le condamné que c'est pour aujourd’hui.

“ On m'a conduit au cabinet du directeur, entre les mains du quel l’huissier m'a remis. C'est un échange le directeur l'a prié d’attendre un instant, lui annonçant qu’il allait avoir du gibier à lui remettre, afin qu’il le conduisait sur le champ à Bicêtre par le retour de la carriole. Sans doute le condamné d’aujourd’hui, celui qui doit couler ce soir sur la botte de paille que je n'ai pas eu le temps d’user.

1.3.1 L’aspect historique du roman

Ce récit est scrupuleusement exact. Victor Hugo reconnaît volontiers que sa haine contre la peine de mort datait de l’époque où il n’avait pas vingt ans et il fallait que cette haine fût bien enracinée dans son jeune cerveau pour qu’elle se manifesta à une heure où son royalisme lui eût conseillé de ne pas la combattre. Il attendit cependant plusieurs années avant d’écrire ce livre l’horreur qu’éprouva Victor Hugo à la pensée de voir une exécution était une raison de plus de s’y contraindre l’affreux spectacle l’exciterait à sa guerre projetée contre la peine de mort.

Au pont au change, la foule était si épaisse qu’il devint difficile d’avancer. Victor Hugo et Jules Lefèvre purent cependant gagner la place. Les maisons regorgeaient de monde. Les

locataires avaient invité leurs amis à la fête ; on voyait des tables couvertes de fruits et de vins, des fenêtres avaient été louées fort cher ; des jeunes femmes venaient s'accorder à l'appui des croisées, verre en main et riant aux éclats, ou minaudant avec des jeunes gens. Mais bientôt la coquetterie cessa pour un plaisir plus vif.

1.3.2 Aspect religieux

Si l'aspect religieux sur des sujets tels que la peine de mort peut apparaître comme moyen de détermination personnelle, il dépasse en réalité cet aspect. Tout d'abord parce que les hommes politiques peuvent se déterminer en raison de leurs convictions religieuses, mais aussi parce que les dignitaires religieux position sur le sujet et influencent tant le public la classe politique.

En 1969, Paul Ci* supprime la peine de mort de la loi fondamentale du Vatican qui y figurant depuis le concordat de 1929. L'église catholique a progressivement pris position contre la peine de mort, en 1995 le pape Jean, Paul II écrivait que la peine de mort n'était justifiée que « lorsque *la défense de la société ne peut être possible autrement.*

Aujourd'hui, cependant à la suite d'une organisation toujours plus efficiente de l'institution pénale, ces cas sont désormais assez rare, sinon même pratiquement inexistantes » Aujourd'hui, le Vatican prime ouvertement l'abolition de la peine de mort et s'est prononcé en faveur de la résolution de l'ONU dans ce sens. Cependant en 2004 le cardinal Ratzinger a précisé que les fidèles n'étaient pas obligés de suivre la position de l'église « *il peut légitimement y avoir un débat entre catholiques sur l'opportunité de faire la guerre ou d'appliquer la peine capitale »*

Dans les pays où l'abolition fait débat, il est globalement admis que les personnalités politiques catholiques présentent une plus forte probabilité d'être contre la peine de mort, ils sont alors susceptibles d'être reçus et honorés par le pape. En 2018 le pape François fait insérer dans l'article 2267 du catéchisme de l'église catholique : « *c'est pourquoi l'église enseigne, à la lumière de l'évangile, que la peine de mort est une mesure inhumaine qui blesse la dignité personnelle et elle s'engage de façon déterminée en vue de son abolition partout dans le monde ».*

1.3 .3 Synopsis

Le livre se présente comme le journal qu'un condamné à mort écrit durant les vingt-quatre dernière heures de son existence et où il relate ce qu'il a vécu depuis le début de son procès jusqu'au moment de son exécution soit environ six semaines de sa vie ce récit, long monologue intérieur, est entre coupé de la réflexion angoissés et de souvenirs de son autre vie, la vie d'avant.

Le lecteur ne connaît ni le nom de cette homme, ni ce qu'il a fait pour être condamné (il existe quelques vagues indications qui laisseraient croire qu'il a tué un homme) : l'œuvre se présente comme un témoignage, à la fois sur l'angoisse du condamné à mort et ses derniers pensées, les souffrances quotidiennes morales et physiques qu'il subit et sur les conditions de vie des prisonniers par exemple dans la scène du ferrage des forçats il exprime ses sentiments sur sa vie antérieure et ses états d'âme.

1.4 résumé de « le dernier jour d'un condamné

Dans la prison de Bicêtre, un condamné à mort est en attente de son exécution. Jour après jour puis, à mesure que l'échéance fatale se rapproche, heure après heure, il note des angoisses, ses espoirs fous, ses pensées, ainsi que les événements qui rythment la vie de la prison. Le narrateur, dont on ignorera toujours le nom, l'âge ou le crime, les feuilles de son journal racontant sa vie ayant été perdus, rappelle les circonstances de son procès et de sa condamnation. Il décrit sa cellule qui ressemble déjà à un tombeau : sur les murs, les condamnés qui l'ont précédé ont griffonné des inscriptions. Il assiste au ferrage des forçats et à leur départ pour le bagne de Toulon. Il entend la plainte en argot que chante une jeune fille. Il ne souhaite plus qu'une chose : fuir, s'évader !. On lui apprend que son exécution aura lieu le jour même.

Il est transféré à la conciergerie, où il rencontre un « friauche », un autre condamné à mort. D'angoisses en hallucinations, de malaises en cauchemar, il éprouve une épouvante grandissante. Comment meurt-on sous la guillotine ?. Un prêtre le visite : le condamné aimerait dialoguer avec lui pour pouvoir affronter la mort avec plus de courage, mais l'autre

se montre très détaché, ne parle pas avec son cœur, disant seulement de façon machinale ce qu'il dit habituellement avec les condamnés. La visite de Marie, sa fille âgée de trois ans, loin de le consoler, le laisse dans un état de solitude absolue, elle lui dit que son père est mort.

5.1 La réception de l'œuvre dans notre époque

Depuis le XIX siècle jusqu'à nos jours. La peine de mort est appliquée dans les villes et de nombreux lieux. Il est toujours valable et il y a de nombreux partisans de cette idée justifiée par des arguments pour leur position mais l'argument de base est de lutter contre les crimes odieux et les plus atroces.

Dans l'œuvre « le dernier jour d'un condamné » Victor Hugo dit que la peine de mort n'est pas la solution. Le premier pays démocratique dans le monde est les États-Unis, elle est connue par l'emploi de nombreuses chambres à gaz, les chaises électriques et les injections létales, mais ces méthodes ne contribuent pas à réduire la criminalité parce que malgré le fait que la peine de mort est croissante de jour en jour et la criminalité et assassiner à la hausse est une forte augmentation les mass-médias fournissent des rapports quotidiens détaillés pour crimes odieux et qui ont laissé un grand nombre de victimes.

5.2 Victor Hugo et la peine de mort : une question de droit ?

L'hostilité de Victor Hugo à la peine de mort est connue, c'est une constante de son œuvre, le jeune monarchiste la rend manifeste en publiant en 1829 le dernier jour d'un condamné, et elle se retrouve toujours sous la plume du vieux républicain, qui écrit encore à son propos, en 1882, prenant la défense du colonel Arabi, condamné à la suite de l'échec d'une révolte nationaliste en Egypte (sa peine sera pour finir commuée en un simple exil) : « Depuis cinquante ans, vingt-sept États l'ont effacée de leurs codes. Les gouvernements qui la protègent lui obéissent le moins qu'ils peuvent, ils ont peur et ils en ont honte ». Que cette hostilité se place d'emblée sur le terrain spécifique du droit, voilà qui paraît une évidence, et qui n'en est pourtant pas une, si l'on entend par droit le droit positif « les règles juridiques en vigueur dans un État » si l'on assimilé donc le Droit et la Loi, au lieu les opposer, comme le fait Victor Hugo lui-même dans son texte précisément intitulé « le Droit et la loi » : pour lui,

le droit est terrestre , qui loin de s'opposer à la loi de confond avec elle , qui comme elle réside dans des textes sur lesquels s'appuient des cours de justice.

Jean_ Luc Gautero

Dans Revue Droit et Littérature 2018/1 (N 2) pages 29 A 36

5.3 Plaidoyer contre la peine de mort

Le bon exemple donné par la peine de mort, nous le connaissons, Il a eu plusieurs noms. Chacun de ces noms exprime tout un ordre de faits et d'idée.

L'exemple s'est appelé Montfaucon, il s'est appelé la place de Grève, il s'appelle aujourd'hui la barrière Saint- Jacques. Examinez les trois termes de cette progression décroissante : Montfaucon l'exemple terrible et permanent, la place de Grève en France, l'exemple se cache à demi. En Amérique il se cache tout à fait. Ces jours, si on a pu lire dans les journaux américains l'exécution d'un nommé Hall. L'exécution a eu lieu nom sur une apparence de place publique, comme à Paris mais dans l'intérieur de la prison « Dans la geôle » y avaient _ il des spectateurs ? Oui, sans doute. Que deviendrait l'exemple s'il n'y avait pas de spectateurs ? Quels spectateurs donc ? D'abord la famille. La famille de qui ? Du condamné Non, delà victime. C'est pour la famille de la victime que l'exemple s'est fait rejetons donc la théorie de l'exemple. Vous y répondre vous _ même, vous voyez bien.

Reste l'efficacité directe de la peine de mort ; le service rendu à la société par le retranchement du coupable ; la mesure de sûreté.la peine de mort est la plus sûre des prisons, vous frissonne encore, malgré vous-même. Quoi le tombeau utiliser comme maison de justice ! La mort devient un employé de l'État ! La mort devient un fonctionnaire auquel on donne à garder les hommes dangereux ! Voici un homme qui a fait le mal et qui peut le faire encore, vous pourriez essayer de guérir cette âme et d'en déraciner le crime

Est-ce que la peine permet de réduire la criminalité ?

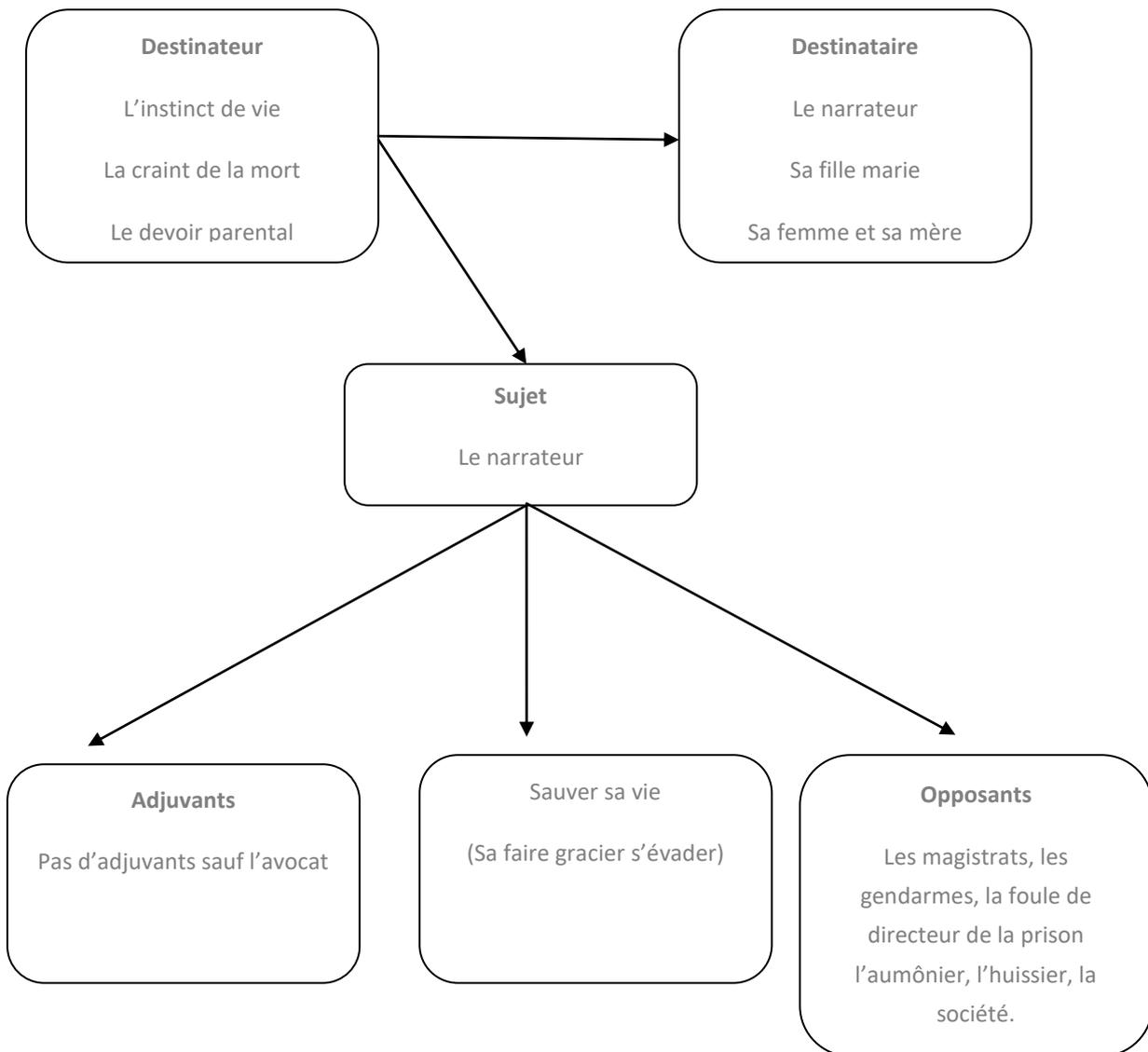
La peine de mort se concentre souvent sur des arguments éthiques, il est important de parler sur les impacts positifs ou négatifs de la peine de mort sur la criminalité. L'exercice n'est simple pour personne, pas même pour les chercheurs qui travaillent sur le sujet avant de

CHAPITRE I : L'ASPECT SOCIAL ET CONTEXTE DE L'ŒUVRE

commencer l'analyse ou bien la lecture, il ne faut pas adopter une approche partisane, et ne considérer que les faits démontrés. Il ne s'agit pas de connaître si la peine de mort est juste ou injuste, mais si elle permet de réduire la criminalité.

Si la peine de mort est efficace, elle n'est pas forcément souhaitable pour autant d'un point de vue sociétal.

5.4 Le schéma narratif du récit



5.5 L'opinion publique et la peine de mort

Le droit à la vie est essentiel et ne devrait pas être l'otage de l'opinion publique. Il est important de noter que la peine de mort a bénéficié du soutien populaire dans tous les États actuellement abolitionnistes au moment de l'abolition.

L'opinion publique est souvent subjective et liée à des contextes religieux, culturels économiques ou politique. Elle peut être dépeinte dans les réseaux sociaux pour attirer l'attention des médias.

Il est important d'éduquer et sensibiliser le public à l'effet et l'efficacité de la peine de mort, afin qu'il ait une meilleure compréhension des arguments en faveur de l'abolition. Et les sondages d'opinion peuvent être utilisés pour démontrer qui est pour ou contre la peine de mort. Aux États-Unis, le soutien de la peine de mort s'élevait à 65 % en 2009, une tendance qui a pu changer ces six dernières années.

5.6 Est-ce que la peine permet de réduire la criminalité ?

La peine de mort se concentre souvent sur des arguments éthiques, il est important de parler sur les impacts positifs ou négatifs de la peine de mort sur la criminalité. L'exercice n'est simple pour personne, pas même pour les chercheurs qui travaillent sur le sujet avant de commencer l'analyse ou bien la lecture, il ne faut pas adopter une approche partisane, et considérer que les faits démontrés. Il ne s'agit pas de connaissances connaître si la peine de mort est juste ou injuste, mais si elle permet de réduire la criminalité.

Si la peine de mort est efficace, elle n'est pas forcément souhaitable pour autant d'un point de vue sociétal.

6. Statistique sur la peine de mort dans le monde

La plupart des exécutions ont eu lieu, par ordre décroissant, en Chine, en Iran, en Arabie Saoudite, en Irak et en Égypte.

Le chiffre a augmenté d'au moins 657 personnes exécutions dans le monde n'inclut donc pas les milliers d'exécutions qui ont probablement eu lieu en Chine.

Le Bangladesh et Bahreïn ont repris les exécutions l'année dernière, le nombre d'exécution rec. En Iran a légèrement diminué, passant d'au moins 253 en 2018 à au moins 251 en 2019

A la fin de l'année 2019, 106 pays (la plupart des États dans le monde) avaient aboli la peine de mort dans leur législation pour tous les crimes et 142 étaient abolitionnistes en droit ou en pratique.

Les méthodes d'exécutions utilisées dans le monde en 2019 ont été les suivants : la décapitation, l'électrocution, les armes à feu et

Le nombre d'exécution recensées au Pakistan en 2019 était le même que l'année précédente au moins 14 hommes ont été pendus dans le pays.

Le nombre de condamnations à mort prononcées dans le pays a augmenté pour atteindre au moins 632, car de nouveaux tribunaux ont été mis en place en vue de résorber le nombre d'affaires en attente.

6.1 Des arguments contre la peine de mort

La peine de mort est inhumaine, inefficace et irrévocable.

La déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît à chacun. Le droit à la vie et ajoute :

« *Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* »

La peine de mort viole ces droits humains fondamentaux. Tuer ne se justifie jamais, même lorsqu'on suit les ordres d'un État. Il n'y a pas de peine de mort « humaine ». Quelque soit la méthode employée, l'exécution ne poursuit qu'un seul but : supprimer une vie. La peine capitale n'empêche aucun délit. Les études scientifiques n'apportent aucune preuve que la peine de mort ait réellement l'effet dissuasif qu'on lui attribue. Au Canada par exemple, le nombre d'assassinats a diminué depuis l'abolition de la peine de mort.

Dans certains pays, la procédure de condamnation à la peine de mort ne donne pas droit à une défense solide de l'accusé, sur le plan juridique et je n'octroie pas de droit d'action en appel.

La peine de mort est utilisée de manière disproportionnée contre les gens pauvres ou des personnes appartenant à une minorité. Aux États-Unis, la part des Afro-Américains condamnés est supérieure à la moyenne. Elle touche avant tout les travailleurs et travailleuses étrangers. Avec la peine de mort, les États satisfont une certaine soif de vengeance populiste.

6.2 Les avantages et les inconvénients de la peine de mort

La peine capitale, également appelée « peine de mort », est le meurtre planifié d'une vie humaine par un gouvernement en réponse à un crime commis par cette personne légalement condamnée .

Les passions aux États-Unis sont fortement divisées et sont également vives parmi les partisans et les manifestants de la peine de mort.

La grande majorité des pays démocratiques d'Europe et d'Amérique latine ont aboli la peine capitale au cours des 50 dernières années. Les crimes passibles de la peine de mort varient considérablement dans le monde, de la trahison au meurtre en passant par le vol. Dans les armées du monde entier, les cours martiales ont condamné des peines capitales également pour lâcheté, désertion, insubordination et mutinerie. .

Williams, auteur et nominé pour le prix Nobel de la paix et de la littérature mis à mort le 13 décembre 2005 par injection létale par l'État de Californie, a ramené la peine capitale dans un débat public de premier plan.

Williams a été reconnu coupable de quatre meurtres commis en 1979 et condamné à mort.

7. 1 la peine de mort : miroir d'une société

La peine de mort est une sentence appliquée par le pouvoir judiciaire. Elle consiste à retirer légalement la vie à une personne ayant été reconnue coupable d'un crime tombant sous une qualification pénale passible de la peine de mort. Elle a été appliquée dans presque toutes les civilisations à travers l'histoire. Depuis le début des années 1980, presque toutes les démocraties, comme la France ou l'Allemagne ont aboli la peine de mort. En France par exemple, le vote de l'abolition date du 18 Septembre 1981. En tant que la peine de mort renvoie de façon évidente à une des dimensions (parmi d'autres) de la justice : le pouvoir de punir le responsable d'une infraction à la loi.

La justice peut aussi vouloir donner une valeur d'exemple. Par son caractère extrême, la peine de mort occupe une place marquante au sein de l'échelle des peines. En supprimant la vie d'une condamnée, la justice renonce à envisager l'amélioration possible de ce dernier. C'est une façon radicale d'éliminer du corps social une certaine catégorie de contrevenant à la loi.

7. 2 le long chemin vers l'abolition universelle

La tendance mondiale vers l'abolition se poursuit à travers toute la planète. Comme l'indique Amnesty International, au cours de ces dix dernières années, 31 pays ont aboli la peine de mort en Droit ou en pratique, élevant désormais à 149 le total des pays ayant aboli ce châtimeur cruel et inhumain. En conséquence, les pays appliquant encore la peine de mort se retrouvent de plus en plus isolés sur la scène internationale. Comme le signalait déjà, il y a quelque temps Harold Koh, l'ancien secrétaire d'État adjoint à la Démocratie, aux Droits de l'homme et au travail aux États-Unis, « *la peine de mort est devenue le talon d'Achille de l'Amérique dans quasiment toutes les instances multilatérales traitant des Droits de l'Homme* »

Dés lors, l'abolition représente un véritable enjeu géopolitique et diplomatique pour l'ensemble des États du monde. Mais comment persuader ceux qui persistent à pratiquer une punition si barbare et anachronique de l'abandonner ?

Les arguments en faveur d'une abolition universelle et permanente de la peine de mort ne manquent pas. La peine capitale est incompatible avec les critères reconnus des Droits de l'Homme et de la dignité humaine : par conséquent, elle n'a tout simplement pas sa place dans une société démocratique dotée d'un système pénal civilisé. La peine de mort est une sentence irréversible : une erreur judiciaire ne saurait être réparée. Depuis 1973, plus de 100 prisonniers ont quitté le couloir de la mort aux États-Unis, la preuve de leur innocence ayant été apportée

Il existe a toujours le risque d'exécution d'innocents.

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

1. La peine de mort en France au XIX ème siècle

La peine de mort a été très souvent traitée par Victor Hugo, il s’est fait le défenseur de l’inviolabilité de la vie humaine à travers ses écrits, ses combats politiques mais également sa production artistique. Il avait lui-même pu être témoin, plusieurs romans (Hand d’Islande (. 1820), le dernier jour d’un condamné (1829 et 1832), Claude Gueux (1834).

L’exécution de Louis X V I donne lieu à de nombreux débats tant sur la portée politique et morale de cet acte que sur le fondement même de la peine de mort.

La législation de 1791 à 1832 demandes aux jurés de se prononcer uniquement sur la culpabilité de l’accusé, la qualification des faits entraînent directement la peine définie par la loi.

En 1832 est organisée une grande réforme du code pénal, on évoque la question de l’abolition de la peine de mort, mais après des débats on ne fait que supprimer onze cas de crimes capitaux parmi lesquels : complot sans attentat, fausse monnaie, arrestation l’illégale avec faux costume, subornation de témoin, etc....

En 1848 quelques jours après la proclamation de la II République, Hugo et d’autres représentants vont tenter d’obtenir l’abolition. Par contre, le même jour, l’abolition de la peine de mort en matière politique sera votée à la grande majorité, ce principe sera ensuite garanti par la constitution de la seconde République

Voir l’estampe présentée dans l’accrochage, tirée du dernier jour d’un condamné et représentant une foule en liesse devant une guillotine MVHPE 10. 05. 2006

1.2 Les Œuvres littéraires de Victor Hugo contre la peine de mort

Victor Hugo prend position contre la peine de mort, dans ses romans de jeunesse, ce thème reflète déjà une préoccupation importante. Trois romans s’en font particulièrement l’écho : Hand d’Islande, le dernier jour d’un condamné et Claude Gueux Hand.

Dès 1823 Victor Hugo parle de « meurtre judiciaire » et dépeint dans ce roman de jeunesse une violente lutte entre le bien et le mal.

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

Le dernier jour d’un condamné

Ce roman a connu des éditions différentes. La première a été publiée anonymement le 3 février 1829, puis assortie quelques semaines plus tard d’un texte théâtral et satirique, une comédie à propos d’une tragédie.

Victor Hugo assiste aux ferrements des forçats et, au départ de la chaîne à Bicêtre. Lorsqu’il écrit ce roman, Hugo n’a que 27 ans, dans la préface du dernier jour ..., un garçon de dix huit ans qui avait poignardé une fille du même âge par d’amour, décapité en place de Grève. Le 10 septembre 1827. Il décrit une exécution particulièrement terrifiante qui eut lieu en 1832 à Pamiers.

Le dernier jour d’un condamné est un roman novateur, la forme et la mode de narration.

Le condamné est un personne sans nom, un anti – héros. L’auteur ne dévoile pas la raison de la condamnation de l’homme.

Claude Gueux

Ce roman est inspiré en partie d’une histoire vraie, celle d’un homme poussé au crime par la misère. Le véritable Claude Gueux, né le 18 mai à Chassagne, en côte d’or, est emprisonné à la prison, centrale de Clairvaux entre 1823 et 1829.

Victor Hugo écrivait la préface du dernier jour ... au moment où se jugeait l’affaire Claude Gueux la rédaction du roman à lieu en deux étapes : la première version est achevée vers Septembre 1832

En 1834, Hugo reprend son texte et le développe.

1.3. Quel intérêt à l’abolition constitutionnelle de la peine capitale en France

Lorsque le président de la République Jacques Chirac annoncé le 3 Janvier 2006 son intention de faire procéder à une révision de la constitution du 4 Octobre 1958 afin d’y faire figurer l’interdiction de la peine capitale a ton pu s’interroger sur la portée de cette annonce et l’interpréter comme un effet de manche afin de dissimuler une réforme constitutionnelle plus important.

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

L’entrée en vigueur du protocole n 6 additionnel à la convention européenne de sauvegarde des droits de l’homme et de libertés fondamentales relatif à interdiction de la peine de mort en temps de paix ,on pouvait croire l’affaire close. Conservant la protection de la personne humaine peut-être peut on supposer qu’aucune révision n’est inutile mais il n’est pas superflu de s’interroger sur la portée d’une telle réforme.

D’une part, s’il existait déjà une limite explicite à la volonté du législateur par la ratification des protocoles n 6 additionnel à la convention européenne des droits de l’homme, celle-ci peut apparaître comme insuffisante.

2.1 La peine de mort au fil du temps

La peine de mort est un châtement qui voyage à travers les siècles l’un des plus anciens inventé par l’humanité, c’est une prévue par la loi. Au terme d’un procès qui conclut que cette personne fait un crime les stratégies d’exécution varient au cours du temps, des régimes politiques et des croyances. Dans le monde, 92 pays ont complètement aboli la peine de mort, 10 l’ont abolie pour les crimes de droit commun et 36 ne pratiquent pas d’exécution depuis plus de 10 ans ou appliquent un moratoire sur cette peine. La peine de mort est documenté depuis l’Antiquité , Pour les Grecs et les Romains , elle avait plusieurs fonctions : protéger la société , satisfaire la victime , l’application de cette dernière a fluctué dans le temps avec la politique des États , En 1764 Cesare Beccaria juriste et philosophe , publié « Des délit et des peines »qui fait date en matière de droit pénal . Cet ouvrage traduit dans toute l’Europe, un certain nombre de textes internationaux relatifs aux droits civils et politiques ont vu le jour. Depuis l’an 2000 l’admission au conseil de l’Europe et l’appartenance à l’Union Européenne passent obligatoirement par l’abolition de la peine de mort pour les États candidats.

2.2 Lutter contre la peine de mort

Chaque jour, des États exécutent des gens pour les punir de « crime » divers : Il s’agit parfois d’actes qui ne devraient même pas être érigés en infractions. Dans certains pays des personnes sont condamnées à la peine de mort à cause de leur religion, orientation sexuelle, tandis que dans d’autre pays ce châtement est réservé aux personnes accusées de terrorisme ou meurtres. Certains pays exécutent même des personnes mineures et des gens atteintes de

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

maladies mentales. Avant leur exécution, les personnes ignorent quand leur heure viendra ou si elles pourront voir leur famille une dernière fois.

« Tous _ tes ensemble, nous pouvons mettre fin à la peine de mort dans le monde »

La peine de mort est cruelle, inhumaine et dégradante. Amnesty International y est opposée en toutes circonstances, indépendamment des questions relatives à la culpabilité ou à l’innocence et quels que soient l’accusé, le crime commis et la méthode d’exécution. « *La peine de mort et la torture sont la négation absolue de la dignité humaine* »

2.3 La peine de mort devient un moyen de légitimation de la violence

Avant l’exécution, le condamné passait sa dernière journée avec le prêtre de la commune, pendant laquelle il demandait le pardon à Dieu pour son crime. Les sources nous rapportent que le spectacle de la décapitation des trois bandits a été si abominable que le public a attaqué l’exécution et ses assistants.

Le pouvoir politique a opté pour une autre méthode qui était dans les papiers, assez prometteuse, l’on proposerait à des condamné à mort de sauver leur vie en devenant les bourreaux. Pendant les quatre te premières années de l’application de cette dernière, aucun bandit n’accepté.

Les sources journalistiques déclarent à une menace de grève en 1834 par l’exécution, sous la demande d’augmentation de salaire. Ainsi tant l’opinion publique et les penseurs de l’époque étaient hostiles à la mise à mort des hommes par des hommes.

Dans la même période, on mentionne un mouvement de mise en cause de la peine. En 1835, une telle proposition a été présentée devant le parlement belge et cela sert de base pour l’opposition grecque.

2. 4 La peine de mort entre ordre juridique et ordre moral

Malgré les apparences, juridique, préciseront les défenseurs de l’importance de la peine capitale.

Il est plutôt métaphysique ou même éthique.

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

Et cela s’explique par les termes de la théorie positiviste. Parce que le prescrit l’autorité étatique.

Selon les partisans de la peine de mort, l’exécution est toujours juste .Ainsi même si nous jugeons la peine de mort cruelle et inhumaine, la supériorité de la vie humaine, en tant que bien public. La protection des Droits fondamentaux, innés à la nature humaine, comme la vie et la dignité est un des objectifs de la société démocratique.

La peine de mort et donc la menace de la mise à mort pour certains ne fonctionne pas comme mesure préventive. La hausse de la criminalité a des racines plus profondes dans la société. Une distinction supplémentaire mettra plus en lumière le caractère arbitraire de cette peine.

Le criminel porte atteinte ou mieux il méprise avec son acte la vie des êtres humains.

Mais, le crime d’une personne constitue un acte moralement indigne qui conserve cet individu, et l’exécution d’un criminel l’indignité morale couche le pouvoir étatique c’est-à-dire qu’elle s’étend également à tous les membres de la société politique.

Toute la question sur la peine de mort tourne autour la recherche de la conception de la justice la plus fréquente pour la société surtout dans le domaine politique et la collectives, dans le sens où la qualité de membre de la communauté est attribuée à celui qui contribuera à la réalisation de ces actions.

2.5 Chronologie de l’abolition de la peine de mort en France

1764 parution du traité des délits et des peines, dans lequel le philosophe et juriste italien Cesare Beccaria juge barbare la pratique de la torture et de la peine de mort. “ Si je prouve que la peine de mort n’est ni utile ni nécessaire , j’aurai fait triompher la cause de l’humanité ” , lance Beccaria , Dans le contexte du siècle des Lumières , et En 1766 parution de commentaire sur le livre des délit et des peines par un avocat de province de Voltaire qui partage les mêmes idées que Beccaria .

12 février 1810 le code pénal Napoléonien quitte cette abolition conditionnelle, Au titre des peines afflictives et infamantes figure en première place " la mort "

En 15 juin 1853

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

L’assemblée législative du second Empire vote une loi confirmant l’abolition de la peine capitale en matière politique.

1906

Le président de la République Armand Fallières (1906 _ 1913), partisan de l’abolition de la peine de mort, la commission du budget de la chambre des députés vote la suppression des crédits destinés à la rémunération du bourreau à l’entretien de la guillotine.

24 juin 1939

Un décret _ loi supprime les exécutions publiques.

Les exécutions auront dorénavant lieu dans l’enceinte des prisons.

21 juin 2001

A l’occasion de l’ouverture du 1^{er} congrès Mondial contre la peine de mort à Strasbourg, le président de la République, Jacques Chirac, adresse un message à Michel, président de l’association “ Ensemble contre l’exécution ”.

3. Le sens de la peine

La polysémie du terme de “ peine ” peut nous orienter vers des analyses divergentes et en partie indépendantes les unes des autres, autant les significations du « sens de la peine » semblent s’entretenir et ouvrir la réflexion pénale à des horizons aux quels Nietzsche lui _ même, en raison de la conception tout intellectuelle qu’il se faisait du “ sens “, était resté aveugle.

Nous défendons l’idée qu’une enquête sur le sens du syntagme « sens de la peine représente un enjeu et ne fait pas que reconduire d’une autre façon, plus élégante ou pudique.

En mettant l’accent sur la polysémie du terme de sens, nous n’optons pas pour un commode regroupement thématique, mais nous nous proposons avec toutes les difficultés propres à ce type d’entreprise.

« Tant que la peine de mort existera, on aura froid en entrant dans une cour d’assises et il y fera nuit » Victor Hugo

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

D’un point de vue méthodologique toutefois, la reconnaissance de cette pluralité de signification contient aussi en creux la difficulté à traiter un même objet dans des perspectives disciplinaires différentes, la théorie du droit.

4. La peine de mort sous l’Antiquité

La peine de mort se développe avec l’affirmation de l’autorité du pouvoir central.

La vengeance privée, elle disparaît légalement au profit d’une organisation rationnelle et scientifique de la procédure pénal, l’origine de la peine capitale est donc intimement liée à la construction de l’État.

Les vestiges les plus anciens des écrits rédigés sur la peine de mort proviennent de Mésopotamie le code d’Hammourabi (du nom du roi éponyme, aux environs de 1750 av _ J _ C)

Est le plus vieux texte de lois. Il s’agit d’une œuvre babylonienne nom religieux mais d’inspiration divine, et considérée comme pré juridique. Au sein du corpus des différentes règles de la vie économique privée et familiale, les peines sont portées suivant les délits et crimes commis ” *la prise de position d’un homme devant la peine de mort est pour moi un test absolu de son niveau de civilisation*”

5. 1 comment 2020 est devenu l’année de la guillotine

Les usages politiques « antisystème » de la guillotine ne sont pas une nouveauté. La machine à décapiter inventée en France en 1792, est régulièrement utilisée dans les manifestations anticapitalistes depuis au moins les années 1990. Ces dernières années, les manifestations anti _ Tramp ont indéniablement joué un rôle majeur dans la mise ben avant de ce symbole de justice populaire dans l’espace public américain. La plupart de ces guillottes factices sont enlevées ou détruit dans le courant du mois de janvier 2019. Ce surgissement rapide et simultané crée l’incompréhension et la colère de la plupart présidentielle, violent primitif et irrationnel. La semaine du 20 Janvier 2020 voit, de part et d’autre de l’Atlantique, l’apparition entre elles mais symptomatiques d’une aggravation des tensions sociales et politiques. En France le 21 Janvier, jour anniversaire de la décapitation de Louis XVI,

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

survient dans un contexte de ralentissement de la mobilisation contre le projet de réforme des retraites.

5.2 La peine de mort dans les relations internationales

Le 18 décembre 2007, l’assemblée générale des Nations Unies proposa d’adopter la résolution 62/ 1493 appelant à un moratoire mondial sur toutes les exécutions. Censée incarner la remise en cause universelle de la peine capitale rejetée par huit dix pays les plus peuplés du monde (la Chine, l’Inde, les États _ Unis, le Pakistan, le Bangladesh, le Nigeria et le Japon étant toujours des pays rétentionnistes cet échec géopolitique au sein des Nations Unies a confronté le camp abolitionniste au plus grand des paradoxes. Comment persuader la majorité de l’humanité d’adopter la législation et les comportements étatiques et jurisprudentiels affichés par une minorité en matière de Droits de l’homme et de peine de mort ?

La réponse à une telle question s’avère extrêmes complexe car elle relève d’une multiplicité de facteurs, nous tenons pourtant à rappeler que la protection des Droits de l’Homme ne se développe pas de manière uniforme.

5.3 Les Français et la peine de mort au fil de l’histoire

La première remise en cause de la peine de mort date de 1791, avec l’élaboration d’un projet de code pénal faisant mention du projet d’abolition de la peine de mort. Cette proposition est rejetée par la constituante mais supprime la torture : *“la peine de mort consistera dans la simple privation de la vie, sans qu’il puisse jamais être exercé aucune torture envers les condamnés ”*

La convention abolit la peine de mort pour la première fois en France, mais seulement adapter du jour de la publication de la paix générale. Cette abolition est abandonnée par le code pénal impérial le 12 Février 1810

“ La peine de mort est contraire à ce que l’humanité, depuis 2000 ans, a pensé de plus haut et rêvé de plus noble. Elle est opposé à la fois, à l’esprit du christianisme et à l’esprit de la révolution ”

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

A partir de Janvier 1977, le procès de Patrick Henri, qui échappa à la peine de mort grâce à son avocat Rober Badinter, fut une étape décisive vers l’abolition : ‘‘ Si vous décidez de tuer Patrick Henri, c’est chacun de vous que je verrai au petit matin, à l’aube. Et je me dirai que c’est vous, et vous seuls, qui avez décidé ’’

5.4 La peine de mort en Algérie

Le débat sur la peine de mort en Algérie remonte à l’indépendance du pays. À deux reprises, en 1963 et en 1964, la question sera débattue d’abord par l’assemblée constituante, puis par l’assemblée Nationale. À l’assemblée constituante, Zohra Drif_ Bitat, figure symbolique de la lutte anticoloniale, propose un amendement visant à inscrire « l’abolition de la peine de mort comme principe fondamental de notre société.

Quelques mois plus tard, en mai 1964, le texte de loi n 64 _ 193, conservant l’exécution de la peine capitale sera discutée par la nouvelle Assemblée Nationale. Dans un contexte politique tendu marqué par l’instabilité et la rébellion de quelques chefs militaires historiques Ben Bella défendait le maintien de la peine de mort pour les députés qui y sont opposés, les arguments avancés mettent en exergue la pratique coloniale qui a coûté la vie à des centaines d’Algérie militants pour l’indépendance de leur pays.

La peine de mort sera prononcée contre plusieurs personnalités politiques contraires au régime de Ben Bella comme le Colonel Ahmed Chaabani et Hocine Aït Ahmed. Le premier a été exécuté en Septembre 1964, le second sera gracié par Ben Bella lui-même.

6. Le combat des abolitionnistes

Sur le plan politique, quelques députés de l’opposition ont proposé des amendements allant dans ce sens. Ali Ibrahim, député du Rassemblement pour la culture et la Démocratie déposé en décembre 2008, au nom de son groupe parlementaire, soutenu par six autres députés d’autres groupes d’opposition, un projet de loi auprès du bureau de l’Assemblée populaire Nationale.

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

À l’occasion du débat parlementaire sur le code pénal, la question de l’abolition est remise à l’ordre du jour par un député du parti des travailleurs, un tel amendement, serait, selon lui, « un pas en avant vers la consécration des droits de l’homme.

Pour le député, l’abolition ne devrait pas être liée au débat sur l’enlèvement d’enfants trop affecté par l’émotion.

Il y a trois partis politiques de l’opposition parti des travailleurs, Front des Forces socialistes, Rassemblement pour le culture et la Démocratie et un parti de la coalition gouvernementale le mouvement populaire Algérien.

L’Algérie maintient la peine capitale.

6. 1 Victor Hugo et la peine de mort aux XIX ème siècles

Toutes les questions se dressent autour de la peine de mort, (...) la question sociale, la question morale, la question philosophique, la question religieuse ’

Cette phrase de Victor Hugo (1802 _ 1885) dans « pendant l’exil(1862) , montre déjà l’importance qu’Hugo attribué à la peine de mort est pour lui quelque chose de crucial et le débat qui est évoqué par « cette mort atroce » touche à beaucoup plus que seulement la question de savoir si la Peine capitale est quelque chose d’acceptable ou non . Quand nous nous plongeons dans la littérature nous constatons qu’il s’agit d’un sujet délicat que « *la mort, surtout celle que prodigue la justice des hommes, est un sujet trop sacré pour n’être point traité avec un infini respect* »

C’est pour cela que nous essayerons de traiter le sujet de la peine de mort chez Victor Hugo de la même façon : avec une attitude neutre et respectueuse.

6.2 La réception de l’œuvre durant le XIX siècle

Victor Hugo est le plus grand auteur et romancier du XIX e avec créativité. Il a influencé la société européenne et planétaire car il traite des thèmes qui touchent la société dans son fond et ses traditions qui étaient plus au moins perturbés par la monarchie. Il a défendu les droits de l’homme et de la femme et aussi il a tenté d’abolir la peine de mort à travers ses discours tel que le discours de 1848 contre la peine de mort.

Chapitre II : Le contexte socio-historique du roman “ le dernier jour d’un condamné”

Victor Hugo avant de publier (le dernier jour d’un condamné), a lu le roman devant son ami Édouard Bertin qui est contre l’idée principal du roman. Il a envoyé une lettre à Victor Hugo, lui remarquant que le lecteur n’aime pas ce genre de roman parce que le personnage est anonyme et en plus ne reconnaît pas son crime et que le lecteur est capable de comprendre l’histoire d’une autre façon. Victor Hugo sensible à ses détracteurs a mis l’introduction de son livre le 24 Février 1829 pour défendre contre la peine de mort, ainsi que son idée et celle du livre est du non _ divulgation de l’identité de la personne condamné. Ce livre est une plaidoirie générale et permanente pour tous les accusés. Par contre, il y a d’autres qui ont pris sa défense tel que : Sainte qu’a écrit : « *jamais les fibres les plus déliées et les plus vibrantes de l’âme n’ont été à ce point mises à nu et à relief : c’est comme une dissertation à vif sur le cerveau d’un condamné* »

Introduction

La peine de mort fait partie de l'humanité depuis long temps. Il semble qu'elle ait été acceptée universellement. Toutefois, depuis le 19^{ème} siècle, elle est remise en cause par les "abolitionnistes". Depuis lors, abolitionnistes et réceptionnistes sont engagés dans un débat sur la question de la peine de mort fait d'émotions. Aujourd'hui certains pays maintiennent la peine de mort continuent d'exécuter les criminels condamné à mort par leurs tribunaux, d'autres aboli la peine de mort et d'autres encore ont instauré un moratoire sur l'exécution des personnes condamnés.

1.1 Qu'est _ ce que la peine de mort ?

L'être humain, et depuis des siècles, a commis plusieurs actes, jugés parfois, violents. La société où il vivait, présente pour lui un espace libre pour exercer ses désirs.

Cette anarchie nécessite le recours en urgence de l'intervention d'une justice qui organisera la vie des citoyens au sein de la société.

La peine de mort est définie comme châtement inventé par l'homme pour mettre fin aux pratiques des assassins.

« C'est une peine prévue par la loi. Elle prive une personne de sa vie, au terme d'un procès qui conclut que cette personne a commis un crime capital »

1.2 L'anonyme de Hugo :

Dans le roman de Victor Hugo (le dernier jour d'un condamné) le personnage principal est un anonyme. L'anonymat qui véhicule tout un être ambigu, on connaît son existence grâce à ses actions, ses pensées et même ses écrits " dans un journal intime ".

Pourquoi le condamné est _ il

Aucun homme qu'il, quel que soit son crime ne doit pas être condamné à mort.

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

Le condamné à un âge incertain, même s'il par le vers la fin qu'on allait lui prendre 40 ans
« Au détour du pont, des femmes m'ont plaint d'être si jeune » chapitre 48

En plus de sa jeunesse le condamné a aussi une bonne santé « ma jeunesse, ma docilité »
chapitre 9 « pas malade, en effet, je suis jeune, sain et fort ... je suis robuste de corps et
d'esprit » chapitre 15

Le condamné semble être un homme éduqué et instruit : « être rudoyé, mais qui suis raffiné
par l'éducation » chapitre 3

Tous au long de l'histoire le condamné demeure très poli vis-à-vis de tout le personnel de la
prison « ma jeunesse, m docilités, les soins de l'aumônier ... latin ... » chapitre 5

Le rapport du condamné avec l'argot parlé par les prisonniers.

A Baillet, jugement des savants sur les principaux ouvrages des auteurs Paris, ch. Mouette et
Al, 1722, t

1.3 Dernier jour d'un condamné :

Ce roman est un récit moderne qui fut écrit quelques mois. Pour beaucoup de critiques
littéraires, il ouvre les portes du roman moderne. Le peu de succès qu'il obtint, les réserves de
l'éditeur Gosselin, les reproches des plus grands critiques de l'époque, soulignent, s'il en était
besoin, l'originalité de cette œuvre.

Les exécutions capitales sont toujours l'occasion d'un grand spectacle où la foule excitée
observe les condamnés comme des acteurs : sont _ ils bon , on les applaudit , on pleure même,
jusqu'à l'instant fatal ; mais s'ils sont mauvais , dans le récit de Victor Hugo, aucun élément
ne permet au public de s'investir : il ne peut retrouver l'émotion ambiguë qui l'étreint
lorsqu'il croise la charrette d'un condamné, dont il a suivi dans les journaux les épisodes de
la vie et du procès.

1.4 Depuis quand la peine de mort existe-t-elle ?

La peine de mort est une sanction pénale très ancienne qui présente dans des textes comme le code de Hammourabi qui date de 1750 avant J.C. Les Grecs, les Romains et les Mésopotamiens, entre autres, mettaient déjà en application la peine de mort.

En Grèce Antique, la peine capitale était comme un moyen de purifier la société et d'effacer les criminels qui nuisent au peuple.

Dans l'Empire Romain, les étrangers pouvaient être mis à mort publiquement dans des jeux. Cela permettrait de dissuader les criminels.

Au Moyen Âge, les violences contre le roi, les vols ou actes sexuels étaient passibles de la peine de mort. Plusieurs modes d'exécution étaient effectués selon le niveau social de l'accusé : décapitation pendaison, crémation sur bûcher.

La peine de mort, sanction pour le moins répressive, restera commune jusqu'au début des années 1800 puis sera progressivement dans la plupart des pays du globe.

2 Histoire de la justice, des crimes et des peines

“ L'expérience de tous les siècles prouve que la peine de mort n'a jamais arrêté les scélérats déterminés à nuire ” Il faudra plus de deux siècles pour que cet argument de Beccaria. Trouve en France sa conclusion logique par l'abandon de la peine capitale en Octobre 1981. L'ouvrage du pénaliste italien (Des délits et des peines, 1764) avait pourtant reçu un accueil enthousiaste parmi les philosophes et écrivains des lumières, d'autant plus qu'il paraissant dans une période marquée par de retentissantes erreurs judiciaires à la fin de l'Ancien Régime, conduisant au sacrifice de condamné innocents.

En rappelant les débats révolutionnaires et l'évolution de la pratique judiciaire au cours du XIX e siècle on pourra mieux apprécier comment les médecins réunis autour des Archives d'anthologie criminelle se situant dans le grand débat du début du siècle suivant .

« Exécution de Ronchin Sartène »

A. AC, 1888, P _ 589 _ 599.

2.1 « un combat capital » : l'abolition de la peine de mort

‘‘ J'ai mené jusqu'à la guillotine un homme qui n'avait jamais tué. Quand je suis sorti de là, je me suis juré que je n'accepterais jamais plus une justice qui tue, et que tous ceux qui encourraient la peine de mort et me demanderaient de les défendre, je le ferais » Rober Badinter

Après avoir évoqué les moments _ clés de l'histoire de la peine de mort en France et les percées abolitionnistes, elle fera une large place aux débats d'opinion et aux procès de Roger Bontemps et de Patrick Henry, fondateurs pour le combat de Robert Badinter, figure emblématique de l'abolition. Enfin, elle donnera à voir une représentation du monde qui compte aujourd'hui plus d'une certaine de pays abolitionnistes.

2.2 Le thème de la peine de mort dans la littérature romantique

La peine de mort fait partie des sujets de débats philosophiques et politiques à la fin du XVIII ème siècle. Cependant c'est la révolution française et les excès de la terreur qui favorisent l'émergence d'une réflexion sur la fonction de la justice dans la société, réflexion dépassant de loin le cercle des partisans de l'abolition de la peine de mort. Enfin l'idée présente déjà dans les œuvres de Beccaria _ selon lequel les hommes ne disposent pas de droit moral leur permettant de condamner à mort leur semblable, prend une importance particulière après la Révolution. Ainsi le spectre de la guillotine rapproche les positions idéologiques de courants de pensée à l'origine assez éloignés _ l'expérience troublante de la fragilité de la justice des hommes provoque des interrogations sur le fondement moral de la peine capitale y compris dans les milieux conservateurs.

Voir. Picon et violente, Victor Hugo contre la peine de mort, Ed. Textuel, 2001, P, 173

2.3 Contextes dans lesquels la peine de mort est abolie en pratique

2.3.1 Le Niger

Le Niger connaît une abolition en pratique depuis longtemps, la dernière exécution remontant à 1976. En 2010, des délibérations ont eu lieu au sein du conseil consultatif du Niger portant sur un projet d'ordonnance sur l'abolition de la peine de mort dans le pays. Les crimes passibles de la sanction capitale, laquelle n'est obligatoire en aucun cas, sont pour l'heure :

La peine capitale n'est applicable ni aux mineurs, ni aux personnes déficientes intellectuellement.

Un mouvement abolitionniste émerge de la société civile et se montre actif. Auprès de la population nigérienne.

2.3.2 La Tunisie

La dernière exécution En Tunisie remonte à 1991.

Des condamnations à mort sont encore prononcées, sans toutefois qu'il soit procédé à des exécutions.

La peine de mort est prévue en Tunisie dans le code pénal et le code pénal militaire. Son abolition en droit ne semble pas figurer à l'agenda politique.

Les crimes passibles de la peine de mort en Tunisie sont les suivants : le terrorisme, le viol aggravé, les attentats contre la sûreté et intérieure de l'État.

3. Le long parcours de l'abolition de la peine de mort

Tu as volé mon enfant,

Versé le sang de mon sang,

Aucun Dieu ne m'apaisera

J'aurais ta peau. Tu périras

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

Tu m'as retiré du cœur.

Et la pitié et la peur.

Tu n'as plus besoin d'avocat.

J'aurais ta peau. Tu périras.

Tu as tué l'enfant d'un amour.

Je veux ta mort.

Je suis pour.

Michel Sardou.

La peine de mort a été abolie en France en 1981 après deux siècles de luttes intellectuelles et politiques opposant abolitionnistes et partisans de la guillotine.

Longtemps, la mort et la souffrance ont été jugé nécessaires pour réparer une faute, pour expier, pour la vengeance qui réclame vie pour vie ... Avant de mourir, la condamné devait payer sa faute et était soumis à la torture, torture offrant un large choix : supplice de la roue avec étirement

Le premier coup administré à la peine de mort est le fait du jeune marquis de Beccaria dans un ouvrage révolutionnaire Des délits et des peines publié anonymement à Livourne en 1764 et qui eut rapidement une grande audience

« Si je prouve que la société en faisant mourir un de ses membres ne fait rien qui soit nécessaire ou utile à ses intérêts, J'aurai gagné la cause de l'humanité »

Un vrai exemple c'est la guerre d'Algérie donne un nouvel élan à la peine de mort au total, il y a eu environ 1500 condamnés à mort en huit ans de guerre, parmi les quels 200 ont été exécutés.

On remarquera que François Mitterrand, garde des sceaux dans le cabinet Guy Mollet, donnera très souvent un avis défavorable aux grâces qu'il devait présenter au président René Coty.

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République, on sait, dès lors, que la peine de mort est condamnés. Sa chute survient le 18 1981, 363 députés votent l'abolition 117 s'y refusent.

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

La guillotine est un moyen dont les musées ne voudront pas sera démontée et entreposée dans un fort militaire après 189 années de service.

Dans Étude sur la mort 2012 /I(n 141) pages 25 À 32

3.1 Voici les méthodes d'exécution contemporaine les plus courantes

3.1.1 La lapidation

Ce châtiment, qui consiste à tuer à coups de pierres, se retrouve dans toutes les sociétés de la terre, du moins à leur origine. Réservée aux sacrilèges à l'aube des temps, elle n'est plus que rarement pratiquée dans quelques pays où prévaut la loi islamique, qui la prévoit notamment pour les crimes d'adultère.

La lapidation est actuellement en vigueur dans sept pays (Afghanistan, Arabie Saoudite, Iran Pakistan, Soudan, Yémen)

3.1.2 La chaise électrique

Cette méthode est pratiquée exclusivement aux États-Unis. L'électrocution produit des effets destructeurs visibles lorsque les organes internes du corps sont brûlés.

Souvent le prisonnier saute vers l'avant contre les sangles et il arrive qu'il défèque, urine ou vomisse du sang. Dans certains cas le prisonnier n'a pas perdu connaissance à la première décharge électrique.

En 1991, à Greens vill en Virginie, les décharges réglementaires soit 1.725 volts pendant 10 secondes, puis 240 volts pendant 90 secondes. Au moment de détacher son corps de la chaise, le médecin présent constata que le pouls battait encore.

Il a fallut répéter l'opération.

3.1.3 Injection létale

La première exécution par injection, procédé dit de « la mort douce » a eu lieu au Texas en 1982.

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

Le condamné est sanglé sur une table. L'exécution d'effectue en administrant dans une veine une dose mortelle de barbiturique à effet rapide, combiné à un agent chimique paralysant.

La solution injectée est contient de trois produits : un qui fait perdre connaissance, un relaxant musculaire destiné à paralyser le diaphragme et à interrompe ainsi les mouvements pulmonaires et un dernier qui entraîne un arrêt cardiaque. Certains condamnés peuvent mettre de longues minutes à mourir.

3.1 .4 la fusillade

La mort par fusillade est pratiquement instantanée si on tire de près sur le condamné et que l'on vise le crâne. Cependant, la plupart des exécutions sont effectuées par un peloton de tireurs, qui visent le cœur d'une certaine distance et il est très difficile de tuer une personne immédiatement par une telle méthode

3.2 La pendaison

La pendaison arrête d'abord la respiration. Beaucoup plus tard, les battements du cœur s'arrêtent provoquant une douleur intense pendant un certain temps. On a récence des cas où des pendus ont subi une dislocation des vertèbres du cou, ce qui a provoqué une asphyxie incomplète, et ont repris conscience après des convulsions. Avec la fusillade, c'est la méthode la plus utilisée de nos jours.

3.2.1 La chambre à gaz

Il s'agit de faire respirer au condamné, maintenu dans un volume totalement clos, une vapeur toxique mortelle, en l'occurrence de gaz de cyanure. La mort Survient idéalement au bout de deux minutes, mais souvent le processus s'étend sur cinq à huit minutes. Si le condamné ne participe pas activement à sa mise à mort en prenant une première inspiration profonde de gaz mortel, il meurt dans d'atroces souffrances.

4.1 la peine de mort dans l'Empire Byzantin

L'Empire Byzantin, quant à lui, ne cautionnait pas la peine de mort. Suivant le principe chrétien « Tu ne tueras point », la mise à mort a été délaissée durant cette période au profit de la torture ou de la mutilation, lesquelles laissent des marques reconnues par la société sur les criminels qui étaient par la suite condamnés à vivre une existence misérable dans l'Empire.

Liste des mutilations administrées sous l'Empire Byzantin afin de répondre d'un crime et leur signification :

- _ Ablation de la main pour un vol.
- _ Ablation du nez pour un adultère ou un viol.
- _ Ablation de la langue pour avoir menti ou répandu de fausses rumeurs.
- _ Énucléation de l'œil conduisant à l'aveuglement pour avoir refusé de voir une vérité en face, généralement en rapport avec la religion.

4. 1.2 la peine de mort au Moyen Âge

Durant le Moyen _ Âge, la montée en puissance de l'église lui permet de grandement influencer le pouvoir en place.

Ainsi la peine de mort est appliquée avec réserve car l'Église ne voit pas d'un bon l'œil la peine capitale étant donné que celle _ ci empêche la rédemption. De plus, la mise à mort est décidée par une assemblée constituée d'hommes et applique de ce fait la justice des hommes et non la justice de Dieu. Selon l'Église, seul Dieu peut reprendre la vie qu'il a insufflée à un être, ainsi, les hommes ne sont pas habilités à décider de la vie ou de la mort d'un individu à la place de Dieu.

Tout comme dans la Grèce Antique, un accusé peut être condamné à verser une rétribution financière afin de payer pour ses crimes. Ainsi la loi salique établit un prix du sang, le Wergeld, qui fixe la somme d'argent à verser à la victime en réparation d'un meurtre ou d'un autre crime grave, dans le but de préserver la paix et d'empêcher les vengeances personnelles.

Cependant, certains crimes encore plus graves ne peuvent être réparés par le Wergeld et nécessitent de ce fait l'application de la peine de mort. Par exemple, toute violence à

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

l'encontre du Roi, ou pire, un régicide, est immédiatement puni par la mise à mort du coupable de forfait. Cet état d'esprit s'explique par le fait que le Roi n'est pas un simple homme, il, constitue le représentant de Dieu sur Terre et, de ce fait, toute atteinte envers sa personne est punie par l'exécution de l'individu responsable.

Les mises à mort se déclinaient sous différentes formes selon le crime commis ou l'appartenance sociale de l'individu :

- _ Les nobles étaient décapités à l'épée ou à la hache.
- _ Les hérétiques comme les incendiaires étaient brûlés sur le bûcher par l'Inquisition.
- _ Les bandits ou meurtriers au supplice de la roue.

4.1.3 Le premier de tous les combats de Victor Hugo.

Dès l'enfance, il est fortement impressionné par la vision d'un condamné conduit à l'échafaud, sur une place de Burgos, puis, à l'adolescence, par les préparatifs du bourreau dressant la guillotine en place de Grève. Hanté par ce « meurtre judiciaire », il va tenter toute sa vie d'infléchir l'opinion en décrivant l'horreur de l'exécution, sa barbarie, en démontrant l'injustice (les vrais coupables sont la misère et l'ignorance) et l'inefficacité du châtement. Utilisant tour à tour sa notoriété d'écrivain et son statut d'homme politique, il met son éloquence au service de cette cause, à travers romans, poèmes, témoignages devant les tribunaux, plaidoiries, discours et votes à la Chambre des pairs, à l'Assemblée puis au Sénat, articles dans la presse européenne et lettres d'intervention en faveur de condamnés.

4.1.4 Littérature et peine de mort

Sous l'Ancien Régime, les modalités d'application de la peine capitale différaient selon la gravité du crime commis et le statut social du condamné. La mise à mort la plus commune était la pendaison mais la décapitation, le bûcher, la roue accompagnée de tortures ou l'huile bouillante pouvaient également être des moyens d'exécution. Le but recherché était principalement d'impressionner et de dissuader le public.

En 1791, alors qu'un projet de loi (soutenu notamment par Robespierre) propose d'abolir la peine de mort, l'Assemblée Nationale constituante adopte finalement une loi disposant que « tout condamné à mort aura la tête tranchée ». A l'exception des militaires condamnés à mort pour des crimes perpétrés dans l'exercice de leur fonction et pour qui un peloton d'exécution est prévu, l'utilisation de la guillotine est généralisée. Elle sera le moyen d'exécution des

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

condamnés à mort jusqu'en 1977, date de la dernière exécution en France, et ainsi, la décapitation ne se voit plus réservée à la noblesse.

Plusieurs tentatives d'abolition de la peine capitale auront lieu jusqu'en 1981, année où Robert Badinter présente un projet de loi pour l'abolition de la peine de mort en faveur duquel l'Assemblée Nationale et le Sénat se prononcent : la loi est promulguée le 9 octobre de la même année sous la présidence de François Mitterrand.

Certaines œuvres ont joué un rôle clé dans l'évolution des mentalités, à commencer par *Des délits et des peines* (1764) de l'Italien Cesare Beccaria. Cet ouvrage pose les bases du droit moderne et offre une véritable argumentation en faveur de l'abolition de la peine de mort. Parmi les grands auteurs engagés, on trouve également Victor Hugo, qui s'engage clairement contre la peine capitale, prend position publiquement et traite de ce thème dans plusieurs de ses écrits comme *Han d'Islande* (1823), *Le dernier jour d'un condamné* (1829) et *Claude Gueux* (1834). L'avocat Robert Badinter, dont le nom est entré dans l'histoire, est à citer également pour son ouvrage *L'exécution*, dans lequel il fait le récit du procès et de l'exécution de l'assassin Claude Buffet et de son complice n'ayant pas commis de meurtre, Roger Bontems.

4.1.5 Peine de mort aux États-Unis

La peine de mort est redevenue effective aux États-Unis d'Amérique en 1977, année où Gary Gilmore fut fusillé en Utah, mettant fin à un moratoire sur les exécutions qui avait débuté en 1963, quatorze années durant lesquelles la Cour suprême fut sollicitée. À l'époque, certains voyaient déjà le « début de la fin » du châtement suprême, comme ce fut le cas avec le moratoire sur l'injection mortelle qui a débuté en octobre 2007 et qui s'est terminé en avril 2008. Depuis 1988, la peine de mort au niveau fédéral est de nouveau effective, mais sous certaines conditions très précises.

En 2021, vingt-trois États américains (sur cinquante) ne pratiquent plus la peine de mort.

Trois types de juridictions peuvent prononcer la peine de mort :

Les cours de certains États fédérés où il existe une loi prévoyant la peine de mort validée par les juridictions ;

Les cours fédérales, pour certains crimes fédéraux (relativement rares) ;

Les cours militaires (loi martiale), pour le cas de militaires commettant des crimes graves tels que le meurtre (rarissime).

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

L'immense majorité des condamnés à mort le sont par les États fédérés pour meurtre aggravé. Les condamnés à la peine capitale sont en général détenus sous un régime de haute sécurité dans des quartiers spéciaux des prisons dits « couloirs de la mort ».

La peine de mort est un des sujets de controverse entre les États-Unis, où une légère majorité de la population est favorable à la peine de mort, et certains pays ou groupes politiques présents dans des États ayant aboli la peine de mort, notamment en Europe occidentale. Les abolitionnistes américains, organisés en associations, militent pour la suppression de la peine de mort aux États-Unis

4.1.6 Aspect économique

La récession économique qui a frappé les États-Unis fin 2008 a exacerbé le coût d'application de la peine de mort, pouvant coûter aux États américains la pratiquant jusqu'à 10 fois le coût d'une condamnation à perpétuité. Ainsi dans plusieurs États n'ayant pratiqué que quelques exécutions depuis le rétablissement de la peine capitale en 1976 — le Colorado, le Connecticut, le Kansas, le Maryland, le Montana, le New Hampshire, le Nouveau Mexique ou le Nebraska —, la question de l'abolition est revenue d'actualité mais pour une raison économique (« moratoire économique »).

Plusieurs projets de loi ont vu le jour depuis le début de la crise, dépassant le stade habituel du comité judiciaire et commençant à être examiné par les législatures de l'État. Ainsi une élue républicaine du Kansas, Caroline McGinn, avait introduit une proposition de loi en ce sens afin de combler le déficit de l'État. Ce coût élevé s'explique par des procès plus complexes et plus longs pour les condamnés à mort avec des procédures d'appel qui durent de nombreuses années avec souvent des avocats de la défense payés par l'État. La surveillance d'un « couloir de la mort », existant dans au moins une prison de l'État, et l'entretien d'une chambre et d'appareils d'exécution sont également onéreux. Mais, pour Stephen Six, Procureur général de l'État du Kansas, l'abolition de la peine de mort pour raisons économiques est « une fausse bonne idée », arguant que le coût de la Justice et de la paix des victimes ne peut « se mesurer en dollars et en cents ».

D'autres notent que c'est surtout la manière de calculer le coût de la peine de mort qui est biaisée, car elle se limite à la simple comparaison des frais de justice de la prison à vie et de la condamnation à mort. Notons toutefois que la peine de mort est aussi une menace dont les procureurs se servent contre les accusés pour les forcer à plaider coupable, à dévoiler l'identité de leurs complices ou encore l'emplacement des corps de leurs victimes. Ainsi en

Chapitre III : auteur de la question de la peine capitale

Ohio, le criminel Donald Harvey alors arrêté pour un seul meurtre avoua en avoir commis plusieurs dizaines d'autres pour échapper à la peine capitale.

Victor Hugo

Le dernier jour
d'un condamné



Conclusion

Le caractère absolu de la peine de mort renvoie à une autre dimension de la justice : ce n'est plus la justice qui recherche la vérité, c'est la justice qui punit définitivement.

Comme nous avons vu dans ce modeste travail, le thème de l'abolition de la peine de mort a fait couler beaucoup d'encre. La peine capitale demeure un thème d'actualité et demeure toujours un sujet ouvert qu'on ne sera jamais d'accord sur son application ou son abolition.

Le constat que nous pouvons déceler est que la condamnation à mort, tantôt est un prétexte qui pousse les romanciers à tisser les mots pour exprimer les maux tantôt elle est une intention communicative qui implique les lecteurs à partager les émotions du narrateur, à travers l'abolition de la peine de mort en France.

Dans le roman à thèse « le dernier jour d'un condamné », Hugo fait recours au processus de l'anonymat, véhiculant beaucoup de valeurs

Humanitaires « droit de vivre _ justice _ liberté ... ». Tout lecteur en lisant ce roman, ressent l'injustice vers le personnage héros anonyme un concept pour impliquer tout lecteur.

La peine de mort est un sujet très important de nos jours, et le débat autour de ce sujet reste toujours ouvert, on trouve toujours des partisans et des détracteurs de son application. Les adeptes de l'application de la peine capitale trouvent que c'est le seul moyen pour éradiquer et pour instaurer une société où il règne la paix.

Ressources bibliographiques

Bibliographie

1_ corpus

2_ Hugo, Victor, dernier jour d'un condamné, Paris, 1829

2_ ouvrages Théoriques :

3_ Jean _ Luc Gautero dans Revue droit et littérature 2018 / 1 N 2 pages 29 A 36

5_ Michel Verpeaux « la peine de mort et la constitution commentaire de la disision

6_ Emmanuel Dreyet, les mutations du concept juridique de la dignité, Revue de la recherche juridique droit prospectif, 2005, (n 1) P _ 19 _ 44

7_ Dorovinis V. (La peine de mort : la première application et son accueil dans la grâce moderne (1981)

8_ Kant E. (1796), (la métaphysique des mœurs, Doctrine de la vertu pléiade, Gallimard, Paris, 1986 P 74

9_ François Bayle, l'œuvre chefs d'œuvre, Versailles, Arthys, 2003, P 19

10_ Paul chopelin publié dans le magasin Books n 11 Octobre 2020.

11_ Moreau Defarges, Aussi du point de vue de l'approche régionale des Droits de l'homme, 2007, p 238

12_ Moreau Defarges, Relations Internationales : Iom, Questions mondiales p, (2007) Paris

13_ Hugo. V, pendant l'exil (Genève et la peine de mort), 1862P184

14_ Hugo, V, le dernier jour d'un condamné (1829) et Claude Gueux (1832), Ed. Larousse petits Classique, Paris, 2008, P 13

15_ Picon et violente, Victor Hugo contre la peine de mort, éd, Textuel, 2001, p, 173

16_ Loïc, Guyon les Martyrs de la veuve. Romantisme et peine de mort

17_ Arthur Roestler et Albert Camus Réflexions sur la guillotine. Paris

Articles sur Internet :

20_ [http// chronologie Victor Hugo. Com](http://chronologie.VictorHugo.Com) page 1829

Htm consulté le 05/05/2020 à 14 h 04 min

21_https : // doi.org / 10. 3917/es/ m 141.

22_https : // www. rts.ch/ découverte/ monde et_ société/ monde/ peine de mort/ 2101427 _ la
peine de mort _ au_ fil_ du temps.html consulté le 22/02/2020 à 14 : 30

Reuves :

Le Soir d'Algérie 30 Avril 2017

L'Algérie maintient la peine capitale El Watan, 10 Octobre 2015

Les échafauds du romanesque " de Patrick WALDLANDOWSK / (presses universitaires de
Lille)

Résumé

Le dernier jour d'un condamné est un roman à thèse écrit par le grand écrivain Victor Hugo, ce roman se présente comme le journal d'un condamné à mort écrit durant les vingt-quatre dernières heures de son existence, il raconte ce qui a vécu depuis le début de son procès jusqu'au moment de son exécution. Le héros de l'histoire est anonyme, jeune, sain et fort. Selon le thème de "l'abolition de la peine de mort".

The last day of a condemned man is a thesis novel written by the great writer Victor Hugo, this novel is presented as the diary of a condemned man written during the last twenty-four hours of his existence, it tells what lived from the start of his trial until the time of his execution. The hero of the story is anonymous, young, healthy and strong. Under the theme of "the abolition of the death penalty".

آخر يوم لرجل محكوم عليه هو رواية كتبها الكاتب العظيم فيكتور هيغو وتعرف هذه الرواية على أنها مذكرات رجل محكوم عليه مكتوبة خلال الأربع والعشرون ساعة الأخيرة من وجوده وهي تحكي ما عاش منذ بداية حياته. محاكمته حتى وقت إعدامه. بطل القصة مجهول، شاب صحي، قوي تحت شعار "إلغاء عقوبة الإعدام"